

Réf: Dossier 456628

Avis de constitution

SOCIETE « AMR GOLD »

Siège ABIDJAN-COCODY RIVIERA 4 CIAD PRIMO , 26
BP 437 ABIDJAN 26, Lot 361 Ilot 27, Lot 361, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/10/2025 , et enregistrés au CEPICI le 16/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMR GOLD »

Objet :

- Exploitation minière,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY RIVIERA 4 CIAD PRIMO , 26
BP 437 ABIDJAN 26, Lot 361 Ilot 27, Lot 361, Ilot 27

Dirigeant(s) M ETCHIEN ESSOUETCHI MALAN FRANCOIS
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05798 du 03/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73145/GTCA/RC/2025 du 03/12/2025

